



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2024

- 01 L'association, la vie associative et les dates clefs depuis 2008
- 02 Les actions de l'association en 2024
- 03 Le fonctionnement interne de l'association
- 04 Conclusion et perspectives
- 05 Remerciements

01 L'ASSOCIATION, LA VIE ASSOCIATIVE ET LES DATES CLEFS

I. L'association

L'association Contre les Violences sur Mineurs de Paris est une association loi 1901 créée en 2008 de la volonté de professionnels hospitaliers de se fédérer en association. Elle s'adresse aux mineurs victimes de violences, à leurs proches, aux professionnels de l'enfance et de l'adolescence et, de manière plus large, au grand public. Elle regroupe des professionnels de l'enfance et des professionnels de tous horizons, tous bénévoles et impliqués dans la protection de l'enfance.

Ses missions sont :

- L'amélioration des connaissances scientifiques : réaliser des recherches-action est indispensable pour comprendre les réalités de terrain afin d'améliorer les pratiques.
- L'information : informer les mineurs, leurs familles, les professionnels et le grand public est central dans la prévention des violences commises à l'encontre des enfants et des adolescents, et dans la prévention des conséquences liées à ces violences.
- La formation : former les professionnels, participer à la communication des connaissances scientifiques et soutenir les organismes publics dans leur stratégie de lutte contre les violences constituent des moyens cruciaux pour contribuer à l'amélioration de la prévention et du soin des enfants et adolescents maltraités.

II. La vie associative

Lors de l'assemblée générale du 17 juin 2024, un nouveau bureau a été élu.

Il est composé de :

Présidente : Mélanie Dupont, psychologue, docteur en psychologie
Secrétaire Générale : Kenkyla Insisiengmay, psychologue
Trésorier adjoint : Laurent Bonvallet, chargé de mission
Trésorière : Cécile Peronnet, enquêteur, gendarmerie nationale

Le CVM compte actuellement **32 membres actifs**.

En 2024, plusieurs temps de travail ont réuni les membres de l'association :

- deux journées de travail, dont l'assemblée générale, le 16 juin 2024 et le 9 décembre 2024 ;
- des réunions de travail mensuelles du bureau ;
- des réunions de groupes de travail régulières autour des différents projets.

III. Les dates clefs depuis 2008

2008 Création de l'association

- 2008-2011 Réalisation de la recherche soutenue par la Fondation Pfizer pour la santé de l'enfant et de l'adolescent intitulée « Étude psychopathologique d'une population de victimes d'agression sexuelle au sein de l'Unité Médico-Judiciaire pour mineurs de Paris et analyse du rôle des interventions médico-légales dans le processus de « réparation » judiciaire et psychologique ».
- 2012 Conception du programme « Nénuphar » de prévention à destination des mineurs victimes de violences sexuelles.
- 2013 Lancement du programme Nénuphar ; journée scientifique annuelle sur le thème « la révélation des violences sur mineurs : de l'intimité au partage » à Paris ; refonte du site internet.
- 2014 Mise en route du dispositif d'accompagnement psychologique proposé à l'UMJ pour les mineurs et leur famille. Journée scientifique annuelle à Paris sur le thème : « la révélation des violences sur mineurs : de l'intimité au partage ».
- 2015 Journée scientifique annuelle sur le thème : « Aggressions sexuelles sur mineurs : interactions auteurs-victimes au-delà des faits », organisée à Paris ; réalisation des guides d'information et de prévention pour les mineurs victimes de coups et blessures ; développement et amélioration du site internet ; nomination au concours des Trophées des patients de l'AP-HP pour la mise en œuvre du programme Nénuphar à l'Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel-Dieu ; obtention du prix Servir du Rotary club.
- 2016 Journée scientifique annuelle sur le thème « le mineur dans la tourmente des violences conjugales », à Paris ; évaluation du programme Nénuphar ; élaboration du contenu du tutoriel d'informations sur le parcours des victimes ; réalisation de la campagne de sensibilisation sur les violences faites aux enfants ; refonte du site internet ; traduction de l'ouvrage « Maltraitements à enfants » (Lavoisier) en anglais ; obtention du statut d'association d'intérêt général, lauréat du concours des Trophées des patients (AP-HP) catégorie « Promouvoir l'information aux usagers » pour la mise en œuvre du programme Nénuphar à l'Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel-Dieu.
- 2017 Journée scientifique annuelle sur le thème « jeune violent : fais-moi peur ! Adolescence extrême, adolescent victime », à Paris ; réalisation d'un tutoriel d'information et d'un guide papier sur les professionnels intervenant auprès des mineurs victimes ; diffusion de la campagne de sensibilisation sur la maltraitance à enfants ; réalisation de 11 mini-interviews de professionnels de la protection de l'enfance ; création du compte Facebook de l'association ; réalisation du dossier de presse présentant l'association.
- 2018 Journée scientifique annuelle sur le thème « Mineur étranger isolé, entre fracture et espoir », à Paris ; réalisation d'un tutoriel d'information sur les violences sexuelles ; réalisation de 13 mini-interviews de professionnels de la protection de l'enfance ; réalisation de deux flyers de présentation de l'association ; soutien au livret « Stop aux

violences sexuelles faites aux enfants » réalisé par Bayard Jeunesse ; organisation d'un gala pour les dix ans de l'association.

- 2019 Journée scientifique annuelle sur le thème « Prostitutions des mineurs », à Paris ; réalisation de deux tutoriels d'information sur la pédopornographie et sur le harcèlement sexuel.
- 2020 Journée scientifique annuelle sur le thème « Les mineurs au cœur des cyberviolences », à Paris ; réalisation d'un tutoriel d'information sur le viol, d'un tutoriel de soutien aux professionnels, de trois tutoriels de soutien à la parentalité (contexte Covid), lancement de la recherche-action sur la prostitution des mineurs.
- 2021 Réalisation d'un tutoriel d'information sur l'inceste, d'un tutoriel et d'un guide d'information sur les professionnels intervenant dans le milieu sportif ; recherche-action sur la prostitution des mineurs ; labellisation « Pacte de l'enfance » ; collaboration CAPA.
- 2022 **Changement d'identité : nouveau nom, nouveau logo, nouveau site internet.** Finalisation de la recherche-action PROMIFrance et mallette pédagogique, outils pour le Ministère des Sports.
- 2023 Réalisation de l'enquête VAVISA Paris, vidéos sur l'exploitation sexuelle des mineurs, vidéos pour le Ministère des Sports.

02 LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

I. Le site internet et les réseaux sociaux

A. Site internet

Depuis avril 2023, le CVM dispose d'un nouveau site internet : www.association-cvm.org.



Véritable centre d'informations pour les victimes, les témoins, leurs proches, ainsi que pour les professionnels ; il répond ainsi à la mission de prévention et d'information du grand public.

Au 31 décembre 2024, il comptabilise plus de 400 ressources répertoriées, qu'elles soient réalisées par le CVM ou d'autres associations ou institutions majoritairement francophones, sur des sujets allant de l'usage des écrans à l'inceste.

Via son site internet, le CVM devient un centre ressources, accessibles particulièrement aux parents et aux professionnels.

309 026 visiteurs ont fréquenté le site de l'association pour un visionnage de **1 020 954** pages de notre site.

Les pages les plus visitées restent celles des professionnels, notamment celle sur la mallette d'informations sur le signalement et l'information préoccupante.

B. Les réseaux sociaux

1. YOUTUBE

La chaîne Youtube du CVM, qui comptait 6 830 abonnés fin 2023, en compte **13 400** fin 2024. Durant l'année, 4 vidéos d'animation de sensibilisation sur l'exploitation sexuelle des mineurs ont été ajoutées, ce qui a permis un accroissement du nombre de visionnage de plus de 160% sur l'année, passant ainsi 798 100 vues.

La vidéo la plus regardée reste « c'est quoi un viol ? » (publiée le 24 février 2021), qui a franchi le **million de vues** en 2024.

Les 18-24 ans représentent 37,7% des visiteurs, suivis par les 25-34 ans (19,9%), et les 35-44 ans (16,1%). Une évolution majeure de l'année concerne le public des 13-17 ans qui représente aujourd'hui 11,3% de visiteurs de la chaîne.

50,2% des visiteurs sont des femmes, 49,4% des hommes, provenant majoritairement de France, puis du Canada, de Côte d'Ivoire, de Belgique, et du Sénégal.

Vos vidéos ont enregistré 798 084 vues en 2024



Parmi les vidéos les plus vues sur YouTube au 31 décembre 2024 :

Contenu		Vues ↓ ▲	Durée moyenne d'une vue	Pourcentage moyen de vidéo regardé
Durée	Date de publication			
☐ Total		2 497 462	1:45	39,2 %
☐ 4:22	C'est quoi un viol ?	1 226 394 49,1 %	1:51	42,6 %
☐ 3:57	C'est quoi les agressions sexuelles ?	293 470 11,8 %	1:47	45,3 %
☐ 3:04	'La copine' - une voie d'entrée des mineurs dans la pros...	156 481 6,3 %	1:39	54,3 %
☐ 3:01	C'est quoi l'inceste ?	80 746 3,2 %	1:37	54,1 %
☐ 2:48	'Le petit copain' - une voie d'entrée des mineurs dans la...	70 333 2,8 %	1:38	58,5 %
☐ 2:32	C'est quoi le harcèlement sexuel ?	65 668 2,6 %	1:13	48,4 %
☐ 2:32	C'est quoi la pédopornographie ?	65 018 2,6 %	1:15	49,8 %
☐ 2:35	Parent, on vous parle du quotidien !	55 255 2,2 %	0:24	15,6 %
☐ 3:16	Parents, on vous parle des cyberviolences.	53 901 2,2 %	0:23	11,9 %

2. Autres réseaux sociaux

L'association a un compte Facebook depuis septembre 2017, un compte Instagram depuis décembre 2019, un compte LinkedIn depuis 2020.

Ils permettent de transmettre les actualités de l'association, ainsi que toutes les informations pertinentes concernant les violences faites aux enfants et aux adolescents. Le webmaster du site internet s'occupe également des réseaux sociaux de l'association.

L'animation est régulière sur LinkedIn, plus parcellaire sur les deux autres réseaux, ce qui n'a pas empêché l'association d'agrandir sa communauté. Au 31 décembre 2024, l'association comptait 2 200 abonnés Facebook, 600 abonnés Instagram et surtout **15 000 abonnés LinkedIn** (7000 en 2023).

II. Les projets

A. La mallette de sensibilisation sur l'exploitation sexuelle des mineurs

1. Réalisation de vidéos de sensibilisation

Dans les suites de la recherche-action sur la prostitution des mineurs que l'association a menée de septembre 2020 à janvier 2022 en France métropolitaine, des outils ont été réalisés s'adressant aux professionnels et au grand public.

Durant l'année 2024, l'association a finalisé et diffusé les 4 vidéos de sensibilisation sur cette thématique, spécifiquement à destination des adolescents. Les 4 vidéos s'inspirent de faits réels et sensibilisent sur les voies d'entrée dans l'exploitation sexuelle : « l'inconnu », « la meilleure amie », « le petit copain », « le copain virtuel ». Ces tutoriels ont été réalisés en partenariat avec Colosse aux pieds d'argile. Les professionnels de CAPA ont été formés sur cette thématique par l'équipe de recherche en début d'année 2024 et diffusent ces tutos lors des interventions auprès d'adolescents.



Un accent a été mis sur l'accessibilité des contenus, les 4 vidéos sont disponibles en version SME (avec sous-titrage pour sourds et malentendants).

En 2024, l'association CVM est fière de recevoir pour ces 4 vidéos, le trophée OR décerné par le Festival Deauville Green Awards, dans la compétition « Info », catégorie « Action humanitaire et solidarité ».

2. Diffusion des résultats de la recherche-action et de la mallette

Depuis 2022, plus de **5 000 professionnels** ont eu accès à la mallette pédagogique de sensibilisation sur la prostitution des mineurs lors d'interventions réalisées par l'équipe de recherche sur l'ensemble du territoire.

En 2024, ce sont 700 professionnels qui ont été rencontrés.

3. Évaluation des outils de la mallette

Début 2024, un questionnaire d'évaluation des outils de la mallette a été diffusé à destination des professionnels. L'objectif est de pouvoir interroger les interlocuteurs rencontrés dans le cadre de la recherche, afin de savoir si les outils réalisés sont utiles à leur pratique et pertinents au vu des problématiques rencontrées.



Le [rapport de cette enquête](#) a été publié en juillet 2024.

Quelques chiffres clefs issus du rapport :

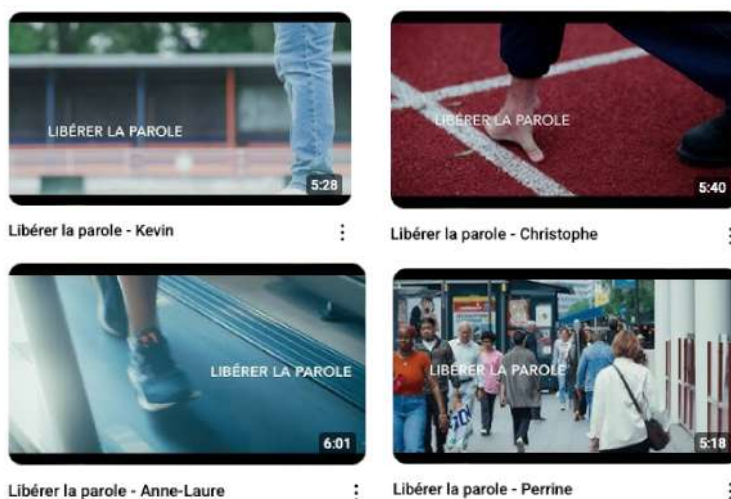
- **47%** des répondants déclarent connaître **les outils de la mallette** créée par CVM, 62% d'entre eux déclarent les utiliser ;
- **95%** des utilisateurs du **guide** déclarent qu'il a été facile de se l'approprier ;
- **81%** des utilisateurs de la **trame d'entretien** déclarent qu'elle leur a permis de mener plus facilement des entretiens ;
- **53%** des utilisateurs des **vidéos d'animation** déclarent qu'elles leur ont permis de mieux repérer les signaux.

B. La mallette de sensibilisation sur les violences dans le sport

Depuis 2021, l'association CVM collabore avec le Ministère des Sports afin de réaliser des **ressources numériques pédagogiques** informant sur les professionnels qui peuvent intervenir pour aider une victime dans le milieu sportif, outre les professionnels judiciaires et les professionnels de soin, et sur la cellule Signal-sports.

Dans la continuité de la réalisation d'outils tels que des flyers de sensibilisation, un film animé à destination des enfants et des parents qui veulent signaler ainsi qu'un guide de l'audition en enquête administrative dans le sport, CVM réalise en 2024 **quatre « capsules vidéos »** intitulées « **Libérer la parole** » qui ont pour objectifs d'incarner la lutte contre les violences dans le sport et d'encourager la libération de la parole dans les structures sportives. Elles contribueront également à faire connaître davantage la cellule ministérielle de signalement Signal-Sports.

Les quatre témoignages sont portés par une ancienne victime ; une ancienne championne de karaté devenue éducatrice sportive ; la pilote de la cellule signal-sports ; et un athlète en para-sport.



C. La mallette de sensibilisation sur les cyberviolences

Avec le soutien de la ville de Paris, CVM débute en 2024 la réalisation de deux vidéos sur les cyberviolences :

C'est quoi la sextorsion ?



C'est quoi le revenge porn ?



Ces vidéos sont réalisées en partenariat avec l'OFMIN et E-enfance pour la rédaction des contenus, et l'agence Register pour la réalisation.

D. La mallette sur le repérage et le signalement des violences faites aux enfants accueillis en ESMS

La DGCS confie à CVM le pilotage d'une des mesures du **Plan Gouvernemental de lutte contre les violences faites aux enfants 2023/2027**¹. La mesure 5B a pour but de « Lutter contre les violences dans les structures qui accueillent les enfants ».



¹ [Plan 2023-2027 contre les violences faites aux enfants : 22 actions pour agir](#)

Cet axe consiste à « réaliser, puis diffuser d'ici 2027, une **mallette pédagogique** de sensibilisation sur le repérage et le signalement des situations de violences faites aux enfants et aux adolescents dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) de la protection de l'enfance et du champ du handicap ». La conception de cette mallette est soutenue par la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Cette mallette s'adressera en priorité aux mineurs, puis aux professionnels et aux parents. Elle s'intéressera à prévenir tout type de violences, commises par des auteurs mineurs et majeurs, à l'intérieur comme à l'extérieur de ces établissements. Elle sera constituée d'outils accessibles pour tous les mineurs, quelle que soit sa situation.

1. Constitution du comité de pilotage

En 2024, CVM constitue le **comité de pilotage** du projet.

Comité de pilotage :



2. Recherche-action

Pour mener à bien ce projet, la phase de recherche sociologique comprend trois modalités débutées dès 2024 :

1. Recensement des outils existants par veille documentaire, revue de la littérature scientifique et auditions du comité d'experts.
2. Recherche quantitative par questionnaires (questionnaires en ligne anonymisés à destination des professionnels et des 15-21 ans).
3. Recherche qualitative par entretiens :
 - a) Réalisation d'entretiens auprès de professionnels travaillant en ESMS,

b) Réalisation d'entretiens collectifs auprès de jeunes accueillis en ESMS.

Un comité d'éthique de la recherche a validé la démarche scientifique.

En parallèle, CVM lance le recrutement d'un.e chargé.e de mission pour venir soutenir l'association dans ce projet pluriannuel.

E. L'enquête épidémiologique sur la vie affective et les violences sexuelles chez les 15-21 ans parisiens (VAVISA)

Grâce au soutien de la Ville de Paris, l'association CVM a mené une enquête épidémiologique sur la vie affective et les violences sexuelles auprès d'adolescents et jeunes adultes parisiens.

Cette enquête épidémiologique exploratoire et novatrice vise à mieux connaître les comportements sexuels des adolescents et jeunes adultes parisiens, leurs éventuelles pratiques de vente et d'achat de contenu à caractère sexuel (en physique et via l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux), leur usage de la pornographie, ainsi que les éventuelles violences sexuelles et les cyberviolences sexistes et sexuelles qu'ils auraient subies et/ou agies. L'objectif est d'améliorer les outils de prévention à destination du jeune public et de nourrir les réflexions des politiques publiques.

Cette recherche a été réalisée en partenariat avec l'INSERM/Sorbonne Université.

Le [rapport de cette enquête](#) a été publié en fin d'année 2024.



Après cette étude pilote, l'association CVM a obtenu le financement de la part de la DGCS pour réaliser l'enquête au niveau national. Cette enquête sera menée en 2025.

III. Les sessions de formation et de sensibilisation

A. Les sessions de sensibilisation

L'association **Colosse aux pieds d'argile (CAPA)** utilise les outils du CVM, notamment le tutoriel « c'est quoi une agression sexuelle ? » lors de ses interventions auprès des jeunes et des professionnels.

En 2024, ce sont plus de 40 000 collégiens, lycéens et professionnels qui ont vu les vidéos dans le milieu de l'éducation et plus de 20 000 mineurs et professionnels dans le milieu du sport.

L'année 2024 a permis la réalisation des quatre vidéos d'animation sur la prévention de l'entrée dans l'exploitation sexuelle des mineurs.

Au total, via ce partenariat, les vidéos produites par CVM ont été diffusées auprès de 69 000 personnes dans l'année.

En parallèle, CVM a participé à la réalisation leur module de formation sur l'exploitation sexuelle des mineurs en réalité virtuelle.

B. Les sessions de formation

En 2024, CVM a réalisé deux formations en partenariat avec l'École Nationale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (ENPJJ), sur les thèmes suivants :

- Prostitution des mineurs
- Impacts des violences intrafamiliales sur le développement de l'enfant

Face aux demandes de sessions de sensibilisation et/ou formation qui sont adressées à l'association, un groupe de travail au sein du CA est lancé sur cette thématique afin de repenser l'identité de CVM en lien avec la formation, revoir les supports des formations dispensées et se projeter sur la stratégie à venir quant à cet axe de développement.

Dès 2024, l'association CVM a relancé l'organisation de son **colloque annuel** pour une nouvelle édition qui aura lieu en janvier 2025, en partenariat avec CAPA, sur le thème : « SeXualités des mineurs en institutions ».

03 LE FONCTIONNEMENT INTERNE DE L'ASSOCIATION

I. Le mécénat de compétences

Depuis septembre 2022, l'association a été contactée par ProBonoLab, une association dont la mission est de mettre en relation associations et entreprises pour du mécénat de compétences. ProBonolab a publié une annonce pour une mission d'élaboration de la stratégie de recherche de mécénats à l'attention du CVM. Une rencontre a été organisée en décembre 2024 avec les volontaires autour du projet de refonte du site internet.

Cette publication a permis la mise en lien avec deux professionnelles de la société Talisker, qui accompagnent depuis l'association dans la recherche de soutiens.

En fin d'année 2023, l'association a pu bénéficier du soutien d'un chargé de projet d'Extia, qui a permis un travail sur l'amélioration du site internet.

Le CVM bénéficie également du soutien indéfectible de la société The Coding Machine qui a élaboré les différents sites internet de l'association et contribue aujourd'hui à l'élaboration de la nouvelle version.

La société Register a réalisé les outils de la mallette pédagogique de sensibilisation sur la prostitution des mineurs, ainsi que la nouvelle charte graphique de l'identité du CVM.

L'association CVM remercie chaleureusement tous ces acteurs, qui contribuent pleinement aux missions du CVM.



II. La recherche de partenariats

Le CVM poursuit son travail de recherche de partenariats, primordial pour la réalisation et la concrétisation de ses projets. Nous comptons sur le soutien renouvelé du Ministère de la Santé, du Ministère de la Justice, du Ministère des Sports, de la Ville de Paris, du Conseil Régional d'Ile de France et du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

Notre travail de communication et d'action permet chaque année de pérenniser ces soutiens financiers et moraux, fondamentaux pour son développement.

Le Rotary a renouvelé son soutien financier à l'association.



L'association CVM est aujourd'hui reconnue dans le paysage des acteurs de la protection de l'enfance. De nombreuses rencontres ont eu lieu avec des personnalités politiques, des institutions et des associations.

Parmi les temps forts de l'association en lien avec son réseau de partenaires institutionnels :

- Participation au comité de suivi du plan de lutte contre les violences faites aux enfants, à la DGCS
- Participation à la 5^e convention sur les violences sexuelles dans le sport, organisée par le ministère des sports

III. Ressources humaines

L'association souhaite professionnaliser les postes de secrétariat et de communication.

04 CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En 2024, l'association CVM a poursuivi et consolidé son engagement dans la lutte contre les violences faites aux mineurs, en maintenant un haut niveau d'activité, d'innovation et de diffusion des savoirs. Grâce à une forte dynamique partenariale, de nouveaux outils de prévention et de sensibilisation ont vu le jour, notamment autour de l'exploitation sexuelle des mineurs, des cyberviolences, ou encore des violences dans le champ du sport.

Cette année a également été marquée par le lancement de nouveaux chantiers ambitieux, dont celui consacré à la protection des enfants en situation de handicap dans les structures médico-sociales, et par l'extension de l'enquête VAVISA à l'échelle nationale.

Par ailleurs, **la relance de l'organisation du colloque annuel**, prévue pour **janvier 2025**, constitue un temps fort à venir pour la vie associative. Intitulé « *SeXualités des mineurs en institutions* », ce colloque, organisé en partenariat avec l'association Colosse aux pieds d'argile, visera à croiser les regards scientifiques, professionnels et militants pour mieux comprendre et prévenir les enjeux spécifiques liés à la sexualité et aux violences dans les lieux de vie collectifs.

Fort de l'énergie de ses membres, du soutien de ses partenaires et de la reconnaissance croissante de ses actions, le CVM poursuivra en 2025 son engagement en faveur d'une société plus protectrice, plus informée et plus juste envers les enfants et les adolescents.

05 REMERCIEMENTS

L'association CVM remercie le Ministère des solidarités et de la santé, le Ministère de la justice, le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, la région Ile de France, la Ville de Paris, le Défenseur des droits et le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD) pour le soutien apporté à la réalisation de ses actions.

Le CVM remercie le Rotary Club Paris Avenir pour son engagement auprès de l'association.

L'association CVM remercie les agences digitales Les affranchis, Register, The Coding Machine, la société Clear Channel, Extia ainsi qu'Arnaud Vautherin et Virginie Eidel pour leur accompagnement expert dans la réalisation des supports du CVM.

Le CVM remercie l'INSERM/Sorbonne Université, ainsi que l'association Colosse aux pieds d'argile pour leurs collaborations.

L'association CVM remercie la Cour d'appel de Paris, le Parquet des Mineurs de Paris et la Brigade de Protection des Mineurs pour le travail partenarial confiant et engagé.

Enfin, l'association CVM remercie la direction de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, présente à ses côtés depuis sa création.





Association régie par la loi de 1901

SIRET : 503 898 249 00035

NAF : 9499Z

Siège social

44 rue Didot 75 014 Paris

www.association-cvm.org

contact@association-cvm.org



Association CVM



Association contre les violences sur mineurs



associationCVM



assocvm